

Norme internationale



3520

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Huile essentielle de bergamote, Italie

*Oil of bergamot, Italy*

Première édition — 1980-07-01

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3520:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/de748544-bcb6-45ca-be09-ec134ab98785/iso-3520-1980>

CDU 668.526.422

Réf. n° : ISO 3520-1980 (F)

Descripteurs : huile essentielle, bergamote, Italie, propriété organoleptique, propriété chimique, propriété physique.

Prix basé sur 2 pages

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3520 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et a été soumise aux comités membres en juin 1979.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	France
Australie	Italie
Bulgarie	Philippines
Canada	Portugal

ISO 3520-1980  
Thaïlande  
URSS  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/de748544-bcb6-45ca-be09-ec134ab98785/iso-3520-1980>

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

**NORME INTERNATIONALE ISO 3520-1980 (F)/ERRATUM**

Publié 1981-08-01

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Huile essentielle de bergamote, Italie**  
**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)****ERRATUM**

Page 1

ISO 3520:1980<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/de748544-bcb6-45ca-be09->

À la fin du chapitre 2, remplacer l'élément introductif du titre de l'ISO 4735 «*Huile essentielle de citron*» par «*Huiles essentielles de Citrus*».

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'bdc', enclosed in a hand-drawn circle.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3520:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/de748544-bcb6-45ca-be09-ec134ab98785/iso-3520-1980>

# Huile essentielle de bergamote, Italie

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle de bergamote, Italie, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

## 2 Références

ISO/R 210, *Huiles essentielles* — Emballage.

ISO/R 211, *Huiles essentielles* — Étiquetage et marquage des récipients.

ISO 212, *Huiles essentielles* — Échantillonnage.

ISO 279, *Huiles essentielles* — Détermination de la densité relative à 20 °C (Méthode de référence).

ISO 280, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice de réfraction.

ISO 356, *Huiles essentielles* — Préparation de l'échantillon pour essai.

ISO 592, *Huiles essentielles* — Détermination du pouvoir rotatoire.

ISO 709, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice d'ester.

ISO 875, *Huiles essentielles* — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.

ISO 1242, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice d'acide.

ISO 3794, *Huiles essentielles (contenant des alcools tertiaires)* — Évaluation de la teneur en alcools libres par détermination de l'indice d'ester après acétylation.

ISO 4715, *Huiles essentielles* — Évaluation quantitative du résidu d'évaporation.

- 1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 279).
- 2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 592.)
- 3) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 875.)
- 4) Actuellement au stade de projet.

ISO 4735, *Huile essentielle de citron* — Analyse spectrophotométrique dans l'ultraviolet.

## 3 Définition

*Détermination de la valeur CD par 3 :*

**huile essentielle de bergamote, Italie** : Huile essentielle extraite sans chauffage, par des traitements mécaniques, du péricarpe frais du fruit du *Citrus aurantium* (Linnaeus) subsp. *bergamia* (Wight et Arnott) Engler, cultivé en Italie.

## 4 Spécifications

### 4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide, quelquefois avec un dépôt solide.

### 4.2 Couleur

Vert à jaune verdâtre.

### 4.3 Odeur

Caractéristique, agréable, fraîche, rappelant celle du péricarpe frais de bergamote.

### 4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum : 0,876

Maximum : 0,884

### 4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,464 0

Maximum : 1,468 0

### 4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre + 8° et + 30°

STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 3520:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/524-01-2019/iso-3520-1980>

ec134ab98785/iso-3520-1980

#### 4.7 Résidu d'évaporation

Minimum : 4,5 %

Maximum : 6,5 %

#### 4.8 Miscibilité à l'éthanol à 85 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 1 volume d'éthanol à 85 % (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

#### 4.9 Indice d'acide

Maximum : 2

#### 4.10 Indice d'ester

Minimum : 86

Maximum : 129

#### 4.11 Indice d'ester après acétylation

À compléter ultérieurement.

#### 4.12 Teneur en linalol par chromatographie

À compléter ultérieurement.

#### 4.13 Teneur en bergaptène par chromatographie

À compléter ultérieurement.

#### 4.14 Valeur CD

Minimum : 0,800

Maximum : 1,200

Dilution de 0,1 g/100 ml d'éthanol à 95 % (V/V)

### 5 Échantillonnage

Voir ISO 212 et ISO 356.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 50 ml.

Par suite du dépôt fréquent de produits solides dans cette huile, l'attention est particulièrement attirée sur la nécessité d'échantillonner uniquement à partir d'un matériau bien homogénéisé. Cela est également valable pour la préparation de l'échantillon pour essai.

### 6 Méthodes d'essai

#### 6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO 279.

#### 6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO 280.

#### 6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

#### 6.4 Résidu d'évaporation

Voir ISO 4715.

Prise d'essai : 5 g

Durée de l'évaporation : 6 h

#### 6.5 Miscibilité à l'éthanol à 85 % (V/V), à 20 °C

Voir ISO 875.

#### 6.6 Indice d'acide

Voir ISO 1242.

#### 6.7 Indice d'ester

Voir ISO 709.

#### 6.8 Indice d'ester après acétylation

Voir ISO 3794.

#### 6.9 Teneur en linalol par chromatographie

La détermination de la teneur en linalol par chromatographie fera l'objet d'une Norme internationale ultérieure.

#### 6.10 Teneur en bergaptène par chromatographie

La détermination de la teneur en bergaptène par chromatographie fera l'objet d'une Norme internationale ultérieure.

#### 6.11 Valeur CD

Voir ISO 4735.

Point B : 278 nm environ

Valeur maximale (point D) : 312 nm environ

Point A : 365 nm environ

### 7 Emballage, étiquetage et marquage

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 3520:1980

[https://standards.iteh.ai/standards/iso-3520-1980-ec134ab98785](https://standards.iteh.ai/standards/iso-3520-1980/iso-3520-1980-ec134ab98785)